

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE



Abonnement SAISON 2026/2027

NOM DE L'ADHERENT(e) :

PRENOM DE L'ADHERENT(e) :

REPRESENTANT(e) LEGAL SI MINEUR :

ADRESSE :

.....
.....

TELEPHONE : __ / __ / __ / __ / __

TELEPHONE DE LA PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE : __ / __ / __ / __ / __

MAIL OBLIGATOIRE (en majuscule) :

DISCIPLINE	JOUR	HORAIRE	TARIF

+ 30€ D'ADHESION

TOTAL A REGLER :

MODE DE PAIEMENT :

CHEQUE (possibilité de paiement jusqu'en 10 fois maximum jusqu'à fin de saison)

NOM DU CHEQUE SI DIFFERENT.....

CB (en une seule fois) CHEQUES VACANCES ESPECES

Si paiement par chèque (encaissement tous les 5 du mois, à l'ordre de BELIEVE STUDIO - en cas de chèque impayé les frais bancaires seront à votre charge)

MOIS D'ENCAISSEMENT										
MONTANT										

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur, des conditions générales de vente et en accepte les règles
- J'autorise BELIEVE STUDIO à utiliser mon image / celle de mon enfant conformément à l'article 21 des CGV.
- Je n'autorise pas BELIEVE STUDIO à utiliser mon image / celle de mon enfant.

Fait à Le

SIGNATURE Adhérent(e) (mention « lu et approuvé »)

SIGNATURE Représentant(e) légal si mineur

(mention « lu et approuvé »)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & RÈGLEMENT INTÉRIEUR

SARL BELIEVE Studio – SIRET : 887 705 713 00014
8 rue Pasteur, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure

1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente et Règlement Intérieur définissent les droits et obligations entre BELIEVE Studio et toute personne inscrite sur le contrat « Nom de l'adhérent(e) »

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions. L'adhésion est personnelle, nominative et non cessible.

2 – Prestations proposées

BELIEVE Studio propose :

- des cours individuels et collectifs
- des abonnements avec ou sans engagement
- des séances à l'unité et packs de séances
- des stages, workshops et événements

Les prestations sont dispensées selon un planning susceptible d'évolution.

3 – Conditions d'inscription

L'inscription est validée à réception du paiement cela inclus les frais d'adhésions. Les informations communiquées doivent être exactes et à jour. Pour les mineurs, l'inscription est réalisée par le représentant légal.

Les frais d'adhésion de 30 € sont dus uniquement lors de la première inscription à BELIEVE STUDIO.

4 – Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros (€). BELIEVE Studio se réserve le droit de les modifier à tout moment.

Les prestations sont facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la souscription.

5 – Modalités de paiement

Le règlement est exigible à l'inscription, sauf accord particulier.

Moyens acceptés : espèces, virement, carte bancaire, chèque, chèques ANCV. Paiement en plusieurs fois possible par chèque.

Des solutions de paiement fractionné via partenaires externes peuvent être proposées. Dans ce cas, leurs conditions générales s'appliquent.

En cas de défaut de paiement :

- l'accès aux cours pourra être suspendu
 - les sommes dues resteront exigibles
 - des frais de recouvrement pourront être appliqués
-

6 – Engagement et durée

6.1 Abonnements saisonniers (ex : danse, chant, théâtre, fitness etc.)

Les abonnements Saisonniers sont souscrits pour une durée ferme définie lors de l'inscription. Ils ne peuvent être résiliés de manière anticipée, sauf cas de force majeure dûment justifié (maladie, accident, mutation professionnelle ou déménagement significatif supérieur à 30km).

6.2 Abonnements avec engagement

L'abonnement est souscrit pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de sa date de prise d'effet. À l'issue de cette période, il est reconduit tacitement pour des périodes successives d'un (1) an, sauf résiliation par le Client dans les conditions prévues ci-après.

Conformément aux dispositions de l'article L.215-1 du Code de la consommation et à la loi Chatel, le Client consommateur est informé par le Prestataire, par écrit (courrier ou courrier électronique), de la possibilité de ne pas reconduire le contrat. Cette information lui est adressée au plus tôt trois (3) mois et au plus tard un (1) mois avant la date d'échéance de l'abonnement.

Le Client peut résilier son abonnement en notifiant sa décision par tout moyen écrit permettant d'en accuser réception (notamment courrier recommandé avec accusé de réception ou courrier électronique), au moins trente (30) jours avant la date d'échéance. À défaut de respect de ce délai de préavis, l'abonnement est reconduit pour une nouvelle période annuelle.

Lorsque le Prestataire n'a pas adressé l'information prévue à l'article L.215-1 du Code de la consommation dans les délais requis, le Client consommateur peut résilier le contrat gratuitement et à tout moment à compter de la date de reconduction.

6.3 Abonnements sans engagement

Les abonnements sans engagement sont reconduits automatiquement chaque mois. Ils peuvent être résiliés à tout moment avec un préavis d'un mois.

La demande doit être effectuée par e-mail à believestudiocontact@gmail.com.

Pour éviter la facturation d'un nouveau cycle, elle doit être envoyée au moins 10 jours avant la date de prélèvement.

À défaut, le mois suivant sera dû.

Les crédits sont ajoutés à chaque prélèvement mensuel et restent valables jusqu'au cycle suivant.

7 – Validité des séances

Les séances à l'unité et les packs sont valables pendant la durée précisée lors de l'achat.

Toute séance non utilisée avant la fin de sa période de validité est considérée comme consommée et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement ni report.

8 – Annulation et réservation

Toute séance réservée peut être annulée ou reportée jusqu'à 12 heures avant l'horaire prévu.

Passé ce délai :

- la séance est considérée comme due
- aucun remboursement, report ou avoir ne sera effectué

Les modalités de réservation et d'annulation sont précisées via les outils de réservation mis à disposition.

9 – Remboursement et cas exceptionnels

Aucun remboursement ne sera effectué après inscription, sauf cas de force majeure (maladie, accident, incapacité médicale).

Un certificat médical devra être fourni dans un délai de 7 jours. Si accepté, un remboursement au prorata pourra être envisagé.

10 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, les prestations de loisirs à date ou périodicité déterminée ne sont pas soumises au droit de rétractation.

Toutefois, en cas de souscription à distance, le droit de rétractation de 14 jours pourra s'appliquer lorsque la prestation n'a pas encore débuté.

11 – Organisation des cours

L'accès aux cours est réservé aux adhérents à jour de leur paiement.

BELIEVE Studio se réserve le droit :

- d'annuler un cours si le nombre de participants est insuffisant
- de modifier les horaires, intervenants ou contenus

En cas d'annulation, un report sera proposé dans la mesure du possible.

Toute absence de l'adhérent, quelle qu'en soit la raison, ne pourra donner lieu à remboursement, report ou compensation, sauf cas prévu à l'article 9

12 – Vacances et jours fériés

Le planning peut être adapté pendant les vacances scolaires.

Le studio est fermé les jours fériés, sauf exception.

13 – Discipline et comportement

Tout comportement inapproprié, irrespectueux ou dangereux pourra entraîner une exclusion immédiate, sans remboursement.

14 – Responsabilité

BELIEVE Studio ne pourra être tenu responsable en cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels.

Chaque adhérent s'engage à respecter les consignes de sécurité et pratique sous sa propre responsabilité, dans le respect de ses capacités physiques.

15 – Aptitude et assurance

L'adhérent atteste être apte à la pratique de l'activité choisie.

Il s'engage à informer le studio de toute contre-indication médicale.

BELIEVE STUDIO se réserve le droit de demander un certificat médical en cas de doute ou pour certaines disciplines.

L'adhérent doit être couvert par une assurance responsabilité civile personnelle. BELIEVE Studio est assuré pour son activité.

16 – Mineurs

Les mineurs doivent être accompagnés par un responsable légal en dehors des cours. Le studio n'assure pas de surveillance hors temps de pratique.

17 – Force majeure

En cas de force majeure (fermeture administrative, pandémie, événements exceptionnels), BELIEVE Studio pourra suspendre ou adapter ses prestations.

Aucun remboursement automatique ne sera exigible dans ce cadre.

18 – Données personnelles

Les données sont traitées conformément à la réglementation en vigueur. L'adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

19 – Médiation

Conformément au Code de la consommation, l'adhérent peut recourir gratuitement à un médiateur :

CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice
Site : www.cm2c.net

20 – Droit applicable

Les présentes conditions sont soumises au droit français.

21 – Droit à l'image

Dans le cadre de ses activités (cours, stages, spectacles, démonstrations, événements, compétitions, portes ouvertes ou toute manifestation organisée par BELIEVE STUDIO), des photographies, vidéos ou enregistrements audio peuvent être réalisés.

L'adhérent majeur ou le représentant légal de l'adhérent mineur autorise, par l'intermédiaire de la case prévue à cet effet sur le bulletin d'inscription, BELIEVE STUDIO à capter, reproduire, diffuser et exploiter son image, sa voix ou celle de son enfant à des fins exclusives de communication et de promotion des activités du studio.

Les supports concernés peuvent notamment inclure :

- le site internet de BELIEVE STUDIO ;
- les réseaux sociaux du studio ;
- les affiches, flyers et brochures ;
- les supports de presse ;
- les supports audiovisuels et numériques.

Cette autorisation est accordée à titre gratuit, sans contrepartie financière, pour une durée de dix (10) ans à compter de la date de signature du bulletin d'inscription et pour le monde entier.

Le refus de cette autorisation n'empêche en aucun cas l'inscription ou la participation aux activités proposées par BELIEVE STUDIO.

L'adhérent majeur ou le représentant légal de l'adhérent mineur conserve la possibilité de retirer son consentement à tout moment par demande écrite adressée à BELIEVE STUDIO. Ce retrait ne pourra toutefois pas avoir d'effet rétroactif sur les supports déjà diffusés ou imprimés avant la date de réception de la demande.